

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°03-2025

Agriculture

La CFDT Agri-Agro apporte son soutien à l'Agence bio et réaffirme que la transition écologique n'est pas une option !

La CFDT Agri-Agro a appris avec stupéfaction la suppression de l'Agence bio, au détour d'un amendement du sénateur LR Laurent Duplomb lors du débat budgétaire, amendement soutenue par la ministre de l'Agriculture !

Cette péripétie trouve sa place dans une petite musique remettant en cause l'existence des outils de la transition écologique : attaques contre l'Office français de la Biodiversité, contre l'Ademe, contre l'Agence bio... Alors réaffirmons-le : la transition écologique n'est pas une option !

La responsabilité de nos dirigeants politique est d'anticiper et de conduire les transformations nécessaires pour atténuer et adapter notre pays au dérèglement climatique et à la chute de la biodiversité.

Saluons pour cela l'action de l'Agence bio, lieu d'échanges de tous les acteurs de l'alimentation bio, qui assure la promotion des produits bio (avec un budget bien modeste comparé à celui de la publicité non régulée pour les produits néfastes pour la santé auprès des enfants).

Avec le fonds Avenir bio, l'agence bio soutient également la structuration de filières territoriales. C'est dans cette direction que l'action publique doit intervenir !

Les propos au Sénat de la ministre de l'Agriculture sont d'autant plus incompréhensibles quand elle laisse entendre qu'il faut cesser de développer à fonds perdus l'agriculture bio car il n'y a pas de marché.

La loi Egalim impose 20 % d'approvisionnement en bio dans la restauration collective publique au 1^{er} janvier 2022. Trois ans après cette échéance, nous en sommes à 13 %.

L'atteinte des objectifs fixés par la loi est de la responsabilité de la ministre.

Les marges de progression du bio dans la restauration collective publique comme privée sont énormes si l'État s'en donne les moyens, via une agence dédiée et reconnue.

La CFDT Agri-Agro apporte son soutien à Jean Verdier, président, Laure Verdeau, directrice, au personnel de l'Agence et à l'ensemble des acteurs de la bio, affectés par cette attaque sans précédent !

Fait à Paris, le 22 janvier 2025

Contacts :

Franck TIVIERGE, secrétaire national : 06.87.31.21.80

Benoît DELARCE, secrétaire national : 06.07.64.62.45

Gaël DAVID, secrétaire fédéral : 06.76.16.43.00

Presse : 06.89.04.25.27